

Compte rendu Du Conseil Municipal de Le Ribay

Séance du 17 JANVIER 2011

Le 17 janvier 2011, à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Le Ribay se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, André ROCTON

1°) TERRAIN MILITAIRE – ACQUISITION DE L’EMPRISE DE TERRAIN DU SITE DU MONT DU SAULE

En premier lieu, M. ROCTON rend compte de la réunion du mardi 04 janvier 2011 dans laquelle les délégués du SIVU du Mont du Saule ont procédé à l’élection du bureau du syndicat.

Il explique que M. LOUVARD Justin a été élu à l’unanimité, président et que Mme FRANGEUL Brigitte a été élue, Vice-Présidente, à l’unanimité.

Les autres titulaires : M. André ROCTON et Mme TIMON-GAINON Nolwenn

Les suppléants : Mme LANDEMAINE Evelyne, Mme FABRO Nora, M. BESNARD Francis, M. NEVEU Eric

Il rend compte également de l’évolution du dossier (appel à projets, recrutement d’un coordonnateur, les dossiers d’étude reçus ...)

Ensuite M. ROCTON explique que M. le Préfet invite le conseil municipal à se prononcer sur l’acquisition à l’euro symbolique, de l’emprise militaire du terrain du Mont du Saule.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité CONFIRME son intention d’acquérir au 1^{er} juillet 2011, l’emprise de terrain du Mont du Saule, à l’Euro symbolique

2°) ATELIER RELAIS – CHOIX DE L’ARCHITECTE

- Quatre entreprises ont répondu à la consultation de maîtrise pour la construction d’un atelier relais au Ribay. Le conseil municipal a décidé de retenir l’Eurl SOURTY pour cette prestation

3°) AMENAGEMENT DU CHEMIN DE LA CROIX RIBAUD

Le Conseil municipal a accepté de réaliser les travaux d’aménagement du Chemin de la Croix Ribaud et d’inscrire les travaux au budget primitif 2011. Il sollicite une subvention ministérielle de 1 000 € pour l’aménagement de ce chemin et une subvention au titre de la DGE (ou DETR)
Montant des travaux estimé = 10 000 €

4°) IMPASSE DE LA GENDARMERIE

Le conseil municipal, pour les travaux d’aménagement de l’impasse de la gendarmerie sollicite au titre du Pacte financier de la Communauté de Communes de Le Horps-Lassay, l’attribution d’un fond de concours à hauteur de 9 000 €

5°) REGLEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL

Suite aux récents travaux réalisés dans le cimetière communal et considérant qu’il convient de modifier le règlement intérieur de celui-ci, le conseil municipal du Ribay, à l’unanimité, approuve le nouveau règlement du cimetière. Un exemplaire de l’arrêté correspondant sera affiché à la mairie et aux portes du cimetière.

6°) CONTRAT POUR LES ANALYSES BACTERIOLOGIQUES A LA CANTINE

Le Conseil municipal retient la proposition du Laboratoire Départemental d'Analyses du Conseil Général de la Mayenne pour les analyses bactériologiques à la cantine.

La prestation s'élève à 483.02 € HT + 3.61 € HT de frais de dossiers

7°) MOTION SUR LA RN 12

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la motion suivante concernant le projet d'aménagement de la route Nationale 12

« Au vu des enjeux exprimés par les territoires concernés, de l'absence d'alternative modale et de l'accidentologie avérée de l'axe, l'Etat a lancé une étude de parti d'aménagement de la RN12 entre Alençon et Fougères. Si les acteurs locaux ont bien été consultés, la publication par le ministère de l'avant-projet du S.N.I.T et de la nature du diagnostic nous font craindre une sous-estimation majeure des opérations à entreprendre sur la RN12, seul maillon du réseau national de l'Ouest qui ne soit pas sous statut de voie express. Elle reconnaît les orientations affichées dans le diagnostic : Alençon – Mayenne – Laval et Fougères – Ernée – Laval.

Représentant les collectivités et entreprises concernées, toutes en attente des premières orientations au vu des difficultés rencontrées (accidentologie, congestion, accessibilité...) l'association Alençon-Fougères-Dol demande :

- *Une accélération du calendrier des études*
- *Une mise en œuvre du contournement de St Denis sur Sarthon dont la DUP est arrêtée*
- *Une prise en compte immédiate des projets de contournement prioritaires : Ernée, Mayenne, Pré-en-Pail et Beaucé*
- *Ces actions s'inscrivent dans une mise en perspective d'un aménagement 2 x 2 voies de l'axe.*

Refusant la rupture de la cohérence de cet axe national et estimant que les économies ne sont surtout pas à faire sur la RN 12, elle sollicite une audience au Ministère pour rappeler notre volonté de voir rapidement aboutir ce projet. »

8°) EXTENSION DE LA ZONE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'extension sur la commune du Ham de la zone de développement éolien pour le projet de l'entreprise VSB

Compte rendu Du Conseil Municipal de Le Ribay

Séance du 17 JANVIER 2011

Le 17 janvier 2011, à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Le Ribay se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, André ROCTON

1°) TERRAIN MILITAIRE – ACQUISITION DE L’EMPRISE DE TERRAIN DU SITE DU MONT DU SAULE

En premier lieu, M. ROCTON rend compte de la réunion du mardi 04 janvier 2011 dans laquelle les délégués du SIVU du Mont du Saule ont procédé à l’élection du bureau du syndicat.

Il explique que M. LOUVARD Justin a été élu à l’unanimité, président et que Mme FRANGEUL Brigitte a été élue, Vice-Présidente, à l’unanimité.

Les autres titulaires : M. André ROCTON et Mme TIMON-GAINON Nolwenn

Les suppléants : Mme LANDEMAINE Evelyne, Mme FABRO Nora, M. BESNARD Francis, M. NEVEU Eric

Il rend compte également de l’évolution du dossier (appel à projets, recrutement d’un coordonnateur, les dossiers d’étude reçus ...)

Ensuite M. ROCTON explique que M. le Préfet invite le conseil municipal à se prononcer sur l’acquisition à l’euro symbolique, de l’emprise militaire du terrain du Mont du Saule.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité CONFIRME son intention d’acquérir au 1^{er} juillet 2011, l’emprise de terrain du Mont du Saule, à l’Euro symbolique

2°) ATELIER RELAIS – CHOIX DE L’ARCHITECTE

- Quatre entreprises ont répondu à la consultation de maîtrise pour la construction d’un atelier relais au Ribay. Le conseil municipal a décidé de retenir l’Eurl SOURTY pour cette prestation

3°) AMENAGEMENT DU CHEMIN DE LA CROIX RIBAUD

Le Conseil municipal a accepté de réaliser les travaux d’aménagement du Chemin de la Croix Ribaud et d’inscrire les travaux au budget primitif 2011. Il sollicite une subvention ministérielle de 1 000 € pour l’aménagement de ce chemin et une subvention au titre de la DGE (ou DETR)
Montant des travaux estimé = 10 000 €

4°) IMPASSE DE LA GENDARMERIE

Le conseil municipal, pour les travaux d’aménagement de l’impasse de la gendarmerie sollicite au titre du Pacte financier de la Communauté de Communes de Le Horps-Lassay, l’attribution d’un fond de concours à hauteur de 9 000 €

5°) REGLEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL

Suite aux récents travaux réalisés dans le cimetière communal et considérant qu’il convient de modifier le règlement intérieur de celui-ci, le conseil municipal du Ribay, à l’unanimité, approuve le nouveau règlement du cimetière. Un exemplaire de l’arrêté correspondant sera affiché à la mairie et aux portes du cimetière.

6°) CONTRAT POUR LES ANALYSES BACTERIOLOGIQUES A LA CANTINE

Le Conseil municipal retient la proposition du Laboratoire Départemental d'Analyses du Conseil Général de la Mayenne pour les analyses bactériologiques à la cantine.

La prestation s'élève à 483.02 € HT + 3.61 € HT de frais de dossiers

7°) MOTION SUR LA RN 12

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la motion suivante concernant le projet d'aménagement de la route Nationale 12

« Au vu des enjeux exprimés par les territoires concernés, de l'absence d'alternative modale et de l'accidentologie avérée de l'axe, l'Etat a lancé une étude de parti d'aménagement de la RN12 entre Alençon et Fougères. Si les acteurs locaux ont bien été consultés, la publication par le ministère de l'avant-projet du S.N.I.T et de la nature du diagnostic nous font craindre une sous-estimation majeure des opérations à entreprendre sur la RN12, seul maillon du réseau national de l'Ouest qui ne soit pas sous statut de voie express. Elle reconnaît les orientations affichées dans le diagnostic : Alençon – Mayenne – Laval et Fougères – Ernée – Laval.

Représentant les collectivités et entreprises concernées, toutes en attente des premières orientations au vu des difficultés rencontrées (accidentologie, congestion, accessibilité...) l'association Alençon-Fougères-Dol demande :

- *Une accélération du calendrier des études*
- *Une mise en œuvre du contournement de St Denis sur Sarthon dont la DUP est arrêtée*
- *Une prise en compte immédiate des projets de contournement prioritaires : Ernée, Mayenne, Pré-en-Pail et Beaucé*
- *Ces actions s'inscrivent dans une mise en perspective d'un aménagement 2 x 2 voies de l'axe.*

Refusant la rupture de la cohérence de cet axe national et estimant que les économies ne sont surtout pas à faire sur la RN 12, elle sollicite une audience au Ministère pour rappeler notre volonté de voir rapidement aboutir ce projet. »

8°) EXTENSION DE LA ZONE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'extension sur la commune du Ham de la zone de développement éolien pour le projet de l'entreprise VSB

Compte rendu Du Conseil Municipal de Le Ribay

Séance du 17 JANVIER 2011

Le 17 janvier 2011, à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Le Ribay se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, André ROCTON

1°) TERRAIN MILITAIRE – ACQUISITION DE L’EMPRISE DE TERRAIN DU SITE DU MONT DU SAULE

En premier lieu, M. ROCTON rend compte de la réunion du mardi 04 janvier 2011 dans laquelle les délégués du SIVU du Mont du Saule ont procédé à l’élection du bureau du syndicat.

Il explique que M. LOUVARD Justin a été élu à l’unanimité, président et que Mme FRANGEUL Brigitte a été élue, Vice-Présidente, à l’unanimité.

Les autres titulaires : M. André ROCTON et Mme TIMON-GAINON Nolwenn

Les suppléants : Mme LANDEMAINE Evelyne, Mme FABRO Nora, M. BESNARD Francis, M. NEVEU Eric

Il rend compte également de l’évolution du dossier (appel à projets, recrutement d’un coordonnateur, les dossiers d’étude reçus ...)

Ensuite M. ROCTON explique que M. le Préfet invite le conseil municipal à se prononcer sur l’acquisition à l’euro symbolique, de l’emprise militaire du terrain du Mont du Saule.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité CONFIRME son intention d’acquérir au 1^{er} juillet 2011, l’emprise de terrain du Mont du Saule, à l’Euro symbolique

2°) ATELIER RELAIS – CHOIX DE L’ARCHITECTE

- Quatre entreprises ont répondu à la consultation de maîtrise pour la construction d’un atelier relais au Ribay. Le conseil municipal a décidé de retenir l’Eurl SOURTY pour cette prestation

3°) AMENAGEMENT DU CHEMIN DE LA CROIX RIBAUD

Le Conseil municipal a accepté de réaliser les travaux d’aménagement du Chemin de la Croix Ribaud et d’inscrire les travaux au budget primitif 2011. Il sollicite une subvention ministérielle de 1 000 € pour l’aménagement de ce chemin et une subvention au titre de la DGE (ou DETR)
Montant des travaux estimé = 10 000 €

4°) IMPASSE DE LA GENDARMERIE

Le conseil municipal, pour les travaux d’aménagement de l’impasse de la gendarmerie sollicite au titre du Pacte financier de la Communauté de Communes de Le Horps-Lassay, l’attribution d’un fond de concours à hauteur de 9 000 €

5°) REGLEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL

Suite aux récents travaux réalisés dans le cimetière communal et considérant qu’il convient de modifier le règlement intérieur de celui-ci, le conseil municipal du Ribay, à l’unanimité, approuve le nouveau règlement du cimetière. Un exemplaire de l’arrêté correspondant sera affiché à la mairie et aux portes du cimetière.

6°) CONTRAT POUR LES ANALYSES BACTERIOLOGIQUES A LA CANTINE

Le Conseil municipal retient la proposition du Laboratoire Départemental d'Analyses du Conseil Général de la Mayenne pour les analyses bactériologiques à la cantine.

La prestation s'élève à 483.02 € HT + 3.61 € HT de frais de dossiers

7°) MOTION SUR LA RN 12

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la motion suivante concernant le projet d'aménagement de la route Nationale 12

« Au vu des enjeux exprimés par les territoires concernés, de l'absence d'alternative modale et de l'accidentologie avérée de l'axe, l'Etat a lancé une étude de parti d'aménagement de la RN12 entre Alençon et Fougères. Si les acteurs locaux ont bien été consultés, la publication par le ministère de l'avant-projet du S.N.I.T et de la nature du diagnostic nous font craindre une sous-estimation majeure des opérations à entreprendre sur la RN12, seul maillon du réseau national de l'Ouest qui ne soit pas sous statut de voie express. Elle reconnaît les orientations affichées dans le diagnostic : Alençon – Mayenne – Laval et Fougères – Ernée – Laval.

Représentant les collectivités et entreprises concernées, toutes en attente des premières orientations au vu des difficultés rencontrées (accidentologie, congestion, accessibilité...) l'association Alençon-Fougères-Dol demande :

- *Une accélération du calendrier des études*
- *Une mise en œuvre du contournement de St Denis sur Sarthon dont la DUP est arrêtée*
- *Une prise en compte immédiate des projets de contournement prioritaires : Ernée, Mayenne, Pré-en-Pail et Beaucé*
- *Ces actions s'inscrivent dans une mise en perspective d'un aménagement 2 x 2 voies de l'axe.*

Refusant la rupture de la cohérence de cet axe national et estimant que les économies ne sont surtout pas à faire sur la RN 12, elle sollicite une audience au Ministère pour rappeler notre volonté de voir rapidement aboutir ce projet. »

8°) EXTENSION DE LA ZONE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'extension sur la commune du Ham de la zone de développement éolien pour le projet de l'entreprise VSB